La Maison de l'Architecture de Lorraine présente
LE LONG DE LA LIGNE - ARCHITECTURES

REPÈRES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

le long de l'eau à Epinal

A chaque bâtiment un contexte, un message...
Ce guide vous invite à parcourir la ville d'Epinal au fil de l'eau tout en découvrant quelques unes de ses particularités urbaines et paysagères.

1 - Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

A la suite des importantes destructions de la seconde guerre mondiale, Epinal est déclarée ville sinistrée comme plus d'une vingtaine d'autres communes vosgiennes. Avant d'entamer tous nouveaux travaux, ces villes ont pour obligation de se doter d'un plan de reconstruction qui, à Epinal, est confié à Jean Crouzillard.

Celui-ci prévoit le percement d'un nouvel axe de circulation permettant la liaison entre la gare et le centre de la ville : l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. Son tracé souple affirme son caractère de voie de desserte, la circulation lourde passant en périphérie. Le long de cette voie s'implantent 4 immeubles hauts permettant de reloger les sinistrés. Au rez-de-chaussée, des commerces sont reliés par une galerie couverte continue. L'église, l'école puis la poste complètent ce «quartier de compensation».

Architecte en chef de la reconstruction : Jean Crouzillard
Reconstruction : à partir de 1947

2 - Eglise Notre-Dame-aux-Cierges

Le plan de reconstruction de la ville prévoit l'implantation d'une nouvelle église sur l'avenue de Lattre de Tassigny, en remplacement de celle détruite par les bombardements de 1944.

La conception du nouvel édifice s'inscrit dans le mouvement de renouvellement de l'architecture religieuse de l'après-guerre, associant les formes nouvelles aux possibilités constructives du béton armé. Une fois franchie la porte en émail cloisonné surmontée d'un auvent incurvé en béton, s'ouvre l'impressionnant espace de la nef. Les redents des façades latérales, qui alternent parois pleines et vitraux, offrent un spectacle changeant selon l'angle de perception.

Les deux rangées de poteaux implantés en diagonale, forment un vaste réseau losangique de poutres soutenant la voûte. Elles mènent au vitrail de l'abside, l'un des plus grands de France. Celui-ci représente les scènes de la vie de Marie mais en cherchant, on y trouve plusieurs architectures, dont l'emblématique chapelle de Ronchamp achevée par Le Corbusier quelques années auparavant.

Architecte : Jean Crouzillard
Réalisation : 1956-1958

3 - Succursale de la BNP

Bien qu'il ait été envisagé au commencement du projet de conserver la façade de l'ancien édifice construit par Louis Mougenot, le surcoût et les difficultés de construction ont poussés les protagonistes à proposer une nouvelle façade moderne et dynamique, en relation avec la communication de la banque.

La façade, de 40cm d'épaisseur, est constituée d'une double paroi de verre réalisant à la fois l'isolation thermique et phonique. Les raidisseurs en acier sont perforés d'ouvertures circulaires permettant, par des volets mobiles, une aération naturelle. Il s'agit d'une véritable «façade respirante» créant un espace intermédiaire entre extérieur et intérieur.

Inséré dans une parcelle en longueur, l'édifice est construit autour d'une cour centrale couverte où s'inscrit l'escalier principal. Proposant une nouvelle conception de l'accueil du client, celui-ci est incité à la promenade, dans une architecture taillée par la lumière.

Architectes : Jean-Luc André et Claude Prouvé
Réalisation : 1987-1989

4 - Quai André Barbier

Construit en trois phases successives pendant une dizaine d'années, cet important ensemble de logements et de bureaux a été réalisé pour le compte de l'OPAC. Vu de la berge opposée, il instaure une continuité du front bâti en bordure de Moselle, dans le prolongement du centre ville. Malgré ses dimensions importantes (300 mètres en longueur et jusque 10 niveaux en hauteur), une grande animation est créée par la diversité des volumes, les jeux de décrochements et les retraits successifs de ses nombreuses terrasses.

Les façades sont conçues par bandes alternées de fenêtres et de puissantes allèges en béton, dont le profil accroche la lumière. Leur conception souligne l'horizontalité, rappelant l'eau qui s'écoule en contrebas. L'ensemble de l'opération a ainsi été pensé en rapport avec la rivière : les accès (piétons et automobiles) se font exclusivement côté berge, dont la voie a été réalisée à cette occasion.

Architecte : Guy Wurmser
Réalisation : 1975-1986

5 - Musée départemental d'art ancien et contemporain

Situé à la pointe d'une l'île formée par deux bras de la Moselle, le musée bénéficie d'un emplacement privilégié entre ville et nature. L'ancien édifice a été conservé et enserré dans un nouveau bâtiment en béton ; seuls quelques angles et toitures émergent encore extérieurement. L'inclusion de l'ancien dans le nouveau est le point de départ d'un jeu de variations et de contrastes à l'extérieur (minéral du parvis et végétal du parc, tonalités grises et rosées,…) comme à l'intérieur (espaces sombres ou lumineux, intimes ou imposants,…).

Les façades, d'un aspect brut, utilisent les données de la construction à des fins esthétiques. Elles sont constituées de plaques en béton tramées par des trous ; ceux-ci résultent de l'implantation des vis de serrages utilisées pour coffrer le béton.

Ce volume opaque est traversé de part en part d'une grande nef de verre permettant d'introduire largement la lumière à l'intérieur de l'édifice. Cette verrière s'implante dans l'axe de la rue Aubert, la prolongeant et assurant ainsi la continuité urbaine jusqu'au parc, situé à l'arrière du musée.

Architectes : Pierre-François Codou, Frank Hindley, Jean-Jacques Guyot, Serge Caillaud
Réalisation : 1986-1992

6 - Coteau de la rive droite

Située dans un couloir creusé par la Moselle, la ville d'Epinal est entourée par des coteaux. Constituant une toile de fond depuis le centre-ville, celui situé sur la rive droite jouit à l'inverse d'un beau panorama, dont profite notamment la résidence Eden Roc.

Sur ses hauteurs, s'étend le plateau de la Justice où fut construite une des premières ZUP de France au début des années 60. Les pentes abruptes créent une coupure avec le centre, alors que le quartier regroupe à lui seul 20% de la population de la ville. Des projets pour relier ces deux entités voient le jour très tôt, dont notamment un projet de téléphérique prenant départ sur le pont couvert. Aujourd'hui, dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain, le quartier continue sa restructuration et la liaison piétonne existante s'accompagnera d'un parc paysager.

7 - Bureaux du Conseil Général

Implanté sur une parcelle en longueur, ce bâtiment abrite des locaux administratifs du Conseil Général. La conception de la façade sur rue s'est pliée à plusieurs règles urbaines : mitoyenneté avec les bâtiments de part et d'autre, alignement en retrait de la rue pour conserver les jardins avant, gabarits de hauteurs. Evoquant la configuration du bâtiment adjacent, la façade est encadrée d'un bandeau métallique sur lequel se détache un volume plus clair. Le béton employé s'y décline en un béton lisse pour les dalles de planchers, et en un béton texturé par les empruntes de son coffrage bois pour le reste de la façade.

L'édifice a été conçu pour limiter au maximum les dépenses énergétiques, jusqu'à dix fois inférieures à un bâtiment traditionnel similaire. Les larges ouvertures permettent de minimiser l'éclairage électrique et d'apporter de la chaleur en hiver, tandis qu'une isolation maximum de toutes les surfaces a été prévue. D'autres énergies naturelles ont également été exploitées : une ventilation de l'air, chauffé ou rafraichi par le sol selon les saisons, et une climatisation utilisant la fraicheur de l'eau des nappes phréatiques.

Architecte : Colin architecture
Réalisation : 2009-2010

8 - Marché couvert

Les halles du marché ont été construites à la fin du 19ème siècle. S'inscrivant dans le plan de réaménagement du centre-ville, leur rénovation a été pensée en liaison avec les espaces alentours. L'ancienne entrée du parking a ainsi été déplacée pour dégager un vaste parvis sur la place François Georgin. Formant une vitrine d'angle, l'entrée principale s'y établit naturellement.

Ayant déjà subi deux interventions dans les années 60 et 80, la nouvelle réhabilitation avait pour objectif de retrouver l'image de l'édifice d'époque, en conservant l'ossature originelle. Les baies cintrées sont redessinées et ponctuées de lames brise-soleils, et le soubassement s'habille d'un parement bois. La toiture vieillie a été remplacée par une couverture en zinc, dont l'harmonisation de la couleur avec la structure métallique donne à l'ensemble de l'édifice une élégante robe anthracite.

Architecte : François Clasquin, 1891-1892
Réhabilitation : A2G architectes, 2005

9 - Place Pinau

Cette place voit le jour avec le quartier du Boudiou, totalement reconstruit après la seconde guerre mondiale. Le gabarit des constructions et les motifs architecturaux imposés par l'architecte en chef pour les différents édifices (corniches, bandeaux horizontaux au premier niveau, encadrements de fenêtres,…), donnent sa cohérence à l'ensemble. La place Pinau trouve sa monumentalité dans la symétrie des constructions et l'harmonisation des façades, que les chainages d'angle en béton rosé soulignent.

10 - Chambre des comptes de Lorraine et l'Hôtel de police

Réalisés à quelques années d'intervalles, ces deux édifices publics adoptent deux positions urbaines très différentes. Chacun témoigne également d'une écriture architecturale très typée.
La chambre régionale des comptes de Lorraine s'installe à l'emplacement de l'ancien tribunal de commerce, réalisé en 1867 par Charles Perron. La travée centrale de cet édifice a été conservée et intégrée à la nouvelle construction. La parcelle en forme de L a guidé la répartition du programme en deux secteurs distincts (secteur administratif et de réception, secteur des magistrats). L'angle des deux rues est volontairement dégagé pour que puisse émerger une tour, abritant l'entrée du personnel.

Situé sur un espace totalement libre de constructions, l'Hôtel de police est quant à lui posé tel un objet sur la place Clémenceau. Un demi-cylindre enveloppé de bardage métallique constitue le corps principal, tandis qu'un second corps accolé au précédent, signale l'entrée.

Architectes Chambre des comptes de Lorraine : Véronique Lhomme et François Nectoux, Patrice Clause, Jean-Baptiste Bellot, 1985-1987

Architectes Hôtel de police : Patrick Schweitzer et Pierre Knecht, 1991-1993

11 - Musée de l'image

C'est à la fin du 19ème siècle que l'Imagerie Pellerin s'installe à proximité du port d'Epinal. Rachetée dans les années 80 par la municipalité, celle-ci lance un concours d'architecture pour l'édification d'un Musée de l'Image.

Le parti pris du projet est de créer une mise en abyme sur le thème de l'image. Le nouveau bâtiment s'implante au plus près de l'ancienne Imagerie, permettant de dégager un vaste parvis. S'étirant sur toute la largeur de la parcelle tel un immense porche, il encadre la vue sur les bâtiments historiques, devenus ainsi eux-mêmes objets d'exposition. L'ancienne conciergerie prend place au centre, reconvertie en billetterie.

Réinterprétée par le graphiste François Mutterer, l'image d'Epinal représentant une fête au village se déploie sur les façades en verre. Elle est elle-même composée de petites vignettes, personnages, animaux, métiers, tirées elles aussi d'une illustration.

Architectes : Repérages architectures
Réalisation : 2000-2003

12 - Agence comptable

Ce bâtiment puise tout son intérêt dans l'association de trois matériaux : bois, béton et métal, qui sont employés aussi bien pour la structure, l'enveloppe, que pour l'agencement intérieur.

A partir d'une forme parallélépipédique simple, la façade décline ces matériaux sous différentes formes : résilles, panneaux, parois texturées. Cet assemblage audacieux forme pourtant un ensemble cohérent grâce au jeu des proportions et à une mise en œuvre soignée. Situé à quelques mètres de la Moselle, l'édifice est rehaussé d'ouvertures circulaires introduisant une dynamique à l'ensemble.

A l'intérieur, un grand hall éclairé en toiture traverse l'agence et permet de desservir les pièces placées en périphérie. Une petite extension a été réalisée, dans la continuité et le gabarit du précédent bâtiment, formant un tout indissociable ; vitrée et totalement enveloppée d'une résille bois, le maillage s'y fait plus serré sur les façades latérales.

Architectes : Jean-Marie Gremillet et Thierry Mérigout
Réalisation : 1999 et 2004

13 - Les aménagements du port

Le port d'Epinal est créé à la fin du 19ème siècle au nord de la ville, dans un paysage alors très industriel. Ces dernières décennies, le secteur décline peu à peu et une requalification est lancée dans les années 90 pour exploiter les possibilités du lieu, situé avantageusement entre la Moselle et le canal.

L'aménagement de l'île principale est organisé en 3 travées : un premier lieu d'accueil comportant parking et restaurant, une vaste esplanade puis des aires de jeux. La promenade se poursuit au lieu-dit de l'île sous la Gosse, où des clairières ont été aménagées au milieu des arbres pour abriter jeux, aire de pique-nique, amphithéâtre,... Constituant le point de départ d'un circuit piéton et cycliste de 13 kilomètres, jusqu'au plan d'eau de Bouzey, ce nouvel espace de loisirs et de tourisme s'inscrit comme le pendant septentrional au parc du Cours, au sud de la ville.

Aménagements du port : Eliane Houillon paysagiste, Philippe Raguin paysagiste, A2G architectes, 1999-2001
Aménagements de l'île sous la Gosse : URBAM Conseil, Atelier du Bocage, 2003-2006

14 - Direction Départementale des Territoires

Le projet s'articule autour de trois corps de bâtiment, reliés entre eux par un espace central d'accueil. Depuis l'avenue Dutac, les trois volumes cubiques moulés dans leur peau de verre semblent identiques. Mais le terrain étant très escarpé, chacun est comme ancré dans le sol, posé sur un socle en béton gravillonné d'une hauteur différente.

Quelques années après cette construction, un projet de liaison entre les deux rues, haute et basse, voit le jour. Abritant parkings et locaux annexes, le nouveau bâtiment s'insère dans la pente tel un contrefort au mur de soutènement. L'utilisation d'un matériau aux allures robustes, le béton, souligne cette fonction. La chaussée au tracé sinueux s'enroule autour de l'élément central du bâtiment : un volume semi-circulaire au parement métallique, permettant de desservir les différents niveaux.

Bâtiment principal : Guy Wurmser, 1978-1980
Extension : Roland Spitz, 1984

1. Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
2. Eglise Notre-Dame-aux-Cierges
3. Succursale de la BNP
4. Quai André Barbier
5. Musée départemental d'art ancien et contemporain
6. Coteau de la rive droite
7. Bureaux du Conseil Général
8. Marché couvert
9. Place Pinau
10. Chambre des comptes de Lorraine et l'Hôtel de police
11. Musée de l'image
12. Agence comptable
13. Les aménagements du port
14. Direction Départementale des Territoires

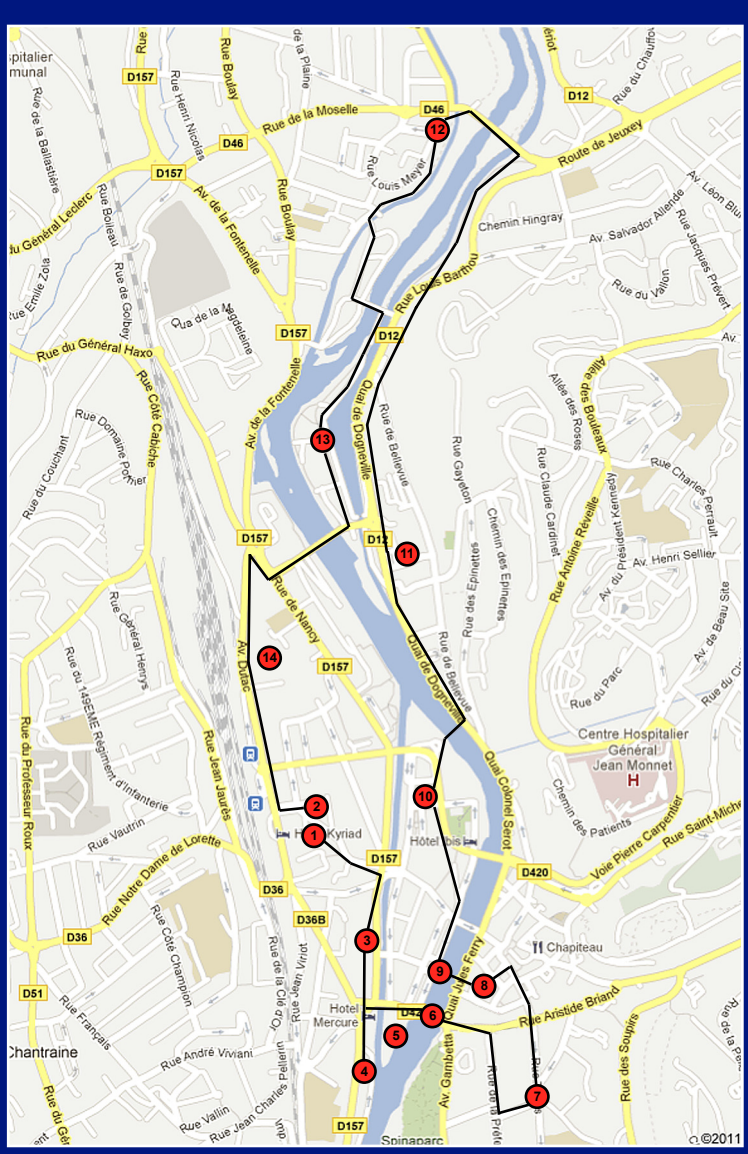

la Maison de l'Architecture de Lorraine présente
LE LONG DE LA LIGNE - ARCHITECTURE

REPÈRES URBAINS, le long de l'eau à Epinal ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

Textes : **Caroline Bauer** - Photos : **Sébastien Grisey (**sauf **#6 Caroline Bauer)** - Design & Conception : **Nicolas Depoutot / Sébastien Grisey**

Ce guide est édité par **La Maison de l'Architecture de Lorraine** avec le soutien financier de la **la Drac Lorraine,** du **Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine et** de la **Région Lorraine.**

la maison de l'architecture de lorraine

maisondelarchi-lorraine.fr